

Menaces sur les investissements documentaire des chaînes thématiques payantes

Télévision



L'Association des chaînes conventionnées éditrices de services valorise le poids de ses membres dans le financement du documentaire mais alerte sur son évolution.

A quelques semaines du Sunny Side of the Doc, le marché international du documentaire attendu du 25 au 28 juin, à La Rochelle, l'Association des chaînes conventionnées éditrices de services (ACCeS) de la télévision payante, valorise les investissements de ses membres.

Selon les chiffres du bilan de la production audiovisuelle aidée du CNC, l'investissement des chaînes thématiques payantes (hors Canal+) s'est élevé à 38,4 M€, en 2017, dont 17,1 M€ dans le documentaire. Le genre est le premier financé par les thématiques du câble, du satellite et de l'ADSL, devant la fiction (7,6 M €), suivie de l'animation. En 2017, 37 chaînes thématiques payantes ont participé au financement d'au moins un programme documentaire.

www.lefilmfrancais.com

Pays : France

Dynamisme : 1



[Visualiser l'article](#)

Outre leur contribution économique au secteur, ces acteurs sont une valeur ajoutée éditoriale, estime l'ACCeS. Ils offrent, dans leur contenu, "des espaces de liberté, de diversité, d'innovation".

Pour autant, "la situation économique des chaînes thématiques se dégradent", a souligné Muriel Guidoni-Deregnacourt, la déléguée générale de l'ACCeS, à l'occasion d'un petit-déjeuner avec la presse.

Entre 2016, où le montant de leurs investissements dans la production audiovisuelle aidée se chiffrait encore à 45,1 M€, et 2017, il a ainsi reculé de 15%. "Nous sommes évidemment extrêmement préoccupés par cette évolution", commente Muriel Guidoni-Deregnacourt, selon qui il y a "nécessité d'alléger le cadre réglementaire (...) et les obligations" des chaînes thématiques payantes. "C'est l'une des raisons qui plaident pour la réforme de la loi de 1986. Nous avons un cadre qui date de la Préhistoire".

Lors de ce petit-déjeuner, auquel étaient conviés Marika Puiseux, directrice des programmes des chaînes Fox (National Geographic, **Voyage...**), Olivier Braillon, directeur délégué aux programmes de KTO, et Christine Cauquelin, directrice des chaînes thématiques découverte du groupe Canal+ (Planète+...), cette dernière a estimé que, dans la réforme du compte de soutien documentaire menée ces dernières années par le CNC, il manquait "un temps : celui de la modernité". "Soit on considère qu'on est allé trop loin, soit pas assez loin". "C'est bien de se préoccuper des plus de 60 ans [les téléspectateurs qui regardent majoritairement les programmes documentaires sur les chaînes historiques Ndlr], mais que fait-on du jeune public qui s'intéresse à des écritures différentes qui ne sont pas aidées par le CNC ?". "Le genre ne peut se pérenniser que s'il existe une diversité d'écriture".

Outre "le problème de la modernité", Christine Cauquelin a pointé celui posé par les séries, au CNC. "Or, ce sont elles qui se vendent à l'international. En les exportant, on exporte notre soft power".

Interrogés sur les cas de déqualification de programmes documentaires exposés par Bonne Pioche et Outside Films, lors de la conférence de la grille estivale de France 5, les diffuseurs présents ont évoqué deux exemples : *Alerte enlèvement*, série incarnée produite par Step by Step Productions pour Planète+ CI, et *2, 3 jours en ville*, initiée par FCA Production pour Voyage, et non incarnée, contrairement aux autres programmes. L'absence de soutien du CNC au titre de documentaire les a privés de 30% de leur budget, soit -132 000 € pour la première, et -128 000 € pour la seconde.

"Nous sommes là face à un problème de timing", estiment les chaînes. Les séries mentionnées avaient déjà été tournées quand le verdict du CNC est tombé. "Si nous l'avions attendu, nous aurions tourné dans deux ans".

Voyage est également concernée par le programme produit par Bonne Pioche, *Vous êtes Super !*, en tant que deuxième diffuseur aux côtés de France 5.

L'intervention du CNC dans le cadre du Sunny Side est prévue mardi 26 juin, à 14h30. Ces sujets devraient en toute logique y être débattus.

© crédit photo :